

Délai de demande de titre de séjour?

Par IiIi, le 21/03/2010 à 22:35

Bonjour,

je souhaiterais savoir comment celà fonctionne pour une demande de titre de séjour? je dois téléphoner pour avoir un rendez mais est ce que le dossier est fait sur place ou faut -il y retourner une seconde fois pour déposer le dossier? combien de temps faut il attendre pour avoir la réponse?

merci d'avance pour vos réponses.

Par anais16, le 18/04/2010 à 20:45

Bonjour,

- -dans certaines préfectures, il faut demander un RDV, dans d'autres, il suffit d'y aller directement avec son dossier, cela dépend.
- -RDV ou pas, dès que vous allez en Préfecture, c'est pour y déposer un dossier complet avec originaux et photocopies. A vous de vous procurer avant une liste des pièces à fournir auprès de votre préfecture (par tél ou à l'accueil).

Anais